

Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de POUSSAN
Représentée par son Maire Jacques ADGE
1, Place de la Mairie – 34560 POUSSAN

Type de procédure

Marché à procédure adaptée au titre de l'article 28 du code des marchés publics

Objet du Marché

Mission de maîtrise d'œuvre pour finaliser la révision générale du POS en PLU

Durée du marché / délai d'exécution

Durée liée à la fin de la procédure de révision du POS en PLU jusqu'à son approbation.

Prestations demandées

La révision générale du P. O. S. en P. L. U. a été initiée en 2006. Le travail entrepris a du intégrer de nouveaux éléments techniques et juridiques : remaniement cadastral, nouvelle numérotation, gestion des E. B. C., avancement en parallèle de l'élaboration du SCOT, prescriptions du P. P. R. i., étude du schéma directeur d'assainissement pluvial. Ces éléments précédents ont été traités également pendant une période d'élection en 2008. En 2012 le grenelle de l'environnement a imposé d'engager des études environnementales ce qui a retardé le traitement technique de la prestation jusqu'en 2013. Le document d'urbanisme a été finalisé dans le courant de cette même année. Il a été présenté au conseil pour arrêt en novembre 2013 alors que la révision du SCOT était conduite en parallèle. Les services de l'Etat ont souhaité alors que la procédure soit suspendue dans l'attente de l'approbation du SCOT permettant ainsi d'apprécier sa compatibilité avec le PLU arrêté. Cette suspension a continué pour laisser également passer la période du renouvellement du mandat politique municipal d'avril 2014. La nouvelle équipe en place reprend ainsi le dossier dans le courant de l'année et fait le point sur les évolutions réglementaires qui sont intervenues entre temps : Loi ALUR, Loi LAAAF, logement social....

La finalisation du document d'urbanisme va donc devoir intégrer les éléments suivants :

- La reprise partielle du PAAD dans le cadre de la loi ALUR et le cadrage des modifications à apporter aux documents graphiques ;
- Les modifications zonales : extension de la zone UCb sur la proximité du ruisseau de Valaury et la jonction EBC de proximité / Identification des

servitudes de mixité sociales (SMS) à définir avec la commune / modification des erreurs de digitalisation A / UCb

- Les modifications réglementaires : Réglementation des SMS en relation avec l'identification zonale / Refonte de la réglementation sur le secteur NL « camping » / Encadrement du devenir des bâtiments agricoles en zone AS / Limitation de la taille des cabanons / formalisation de « chapeaux introductifs » précisant le contexte littoral et inondable des secteurs concernés / Relecture réglementaire et apports spécifiques ;
- Modifications des orientations d'aménagements et de programmations : Adaptation globale de l'OAP concernant le secteur Sainte-Catherine Marqueval ;
- Compléments et adaptation au Rapport de Présentation + annexes : travail spécifique « stationnement » sur la base d'un inventaire / Modification des justifications des choix retenus / Mise à jour du rapport de présentation et annexes sanitaires ;
- Reprise concertation / communication : Réunion des PPA et réunion publique avant arrêt du dossier / Formalisation d'une synthèse informative pour intégration dans revue municipale ;
- Edition des dossiers : 3 dossiers papiers et 25 numériques

La commune se charge en interne à :

- Procéder à un recensement des places de stationnement ;
- Fixer une stratégie localisée de la production de logement social sur son territoire ;
- D'assurer la digitalisation finale du plan de zonage.

Le candidat devra s'engager sur les délais de la mission en tenant compte des prestations effectuées par la commune et présentera un planning détaillé du déroulement de la procédure jusqu'à l'arrêt du PLU.

Date d'envoi à la publication : jeudi 16 juillet 2015

Le candidat :

Date, cachet et signature